Michèle Delaunay confirme son engagement dans la lutte contre le suicide des âgés, phénomène encore largement tabou en France.

La ministre a ainsi présidé ce jeudi 18 juillet 2013 la signature d'une **convention entre la Société française de gériatrie et de gérontologie (SFGG) et les principales fédérations d'aide à domicile (dont UNA, Fnadepa, ADMR, Croix Rouge, Adessa, Fedesap, Fnaqpa,…). L'objectif est de déployer la « mallette Mobiqual » auprès du personnel de toutes ces structures d'aide à domicile.** Mis en place par la société française de **gériatrie et de gérontologie** avec l'appui de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) et du ministère, il s'agit d'un outil élaboré pour faciliter le repérage, le diagnostic ainsi que les bonnes pratiques de prise en charge de la dépression. Cet outil était jusqu'à présent diffusé dans les établissements, et non à domicile.

Ces fiches Mobiqual seront à disposition des personnels intervenant auprès des âgés. Elles leur permettront de détecter les signes de dépression, qui ne sont pas toujours les mêmes que ceux des adultes non âgés, et d'alerter les professionnels compétents : il s'agit ainsi de mieux mobiliser tout le réseau des personnes entourant l'âgé.

Pour mémoire, Michèle Delaunay a déjà saisi l'Anesm, Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux, afin que celle-ci formule des recommandations de bonnes pratiques professionnelles pour mieux

prendre en compte la souffrance psychique de la personne âgée en matière de prévention, de repérage et d'accompagnement. La ministre a aussi mis en place un groupe de travail spécifique sur le suicide des âgés
au sein du
CNBD, comité national de la bientraitance et des droits
. Enfin, elle a initié le lancement de
MONALISA, MObilisation NAtionale de Lutte contre l'Isolement des Agés.
Ce groupe de travail, qui réunit une trentaine d'associations, collectivités locales et institutionnels, a rendu son rapport à la ministre vendredi 12 juillet. A partir de septembre seront déployées des « équipes citoyennes » sur un maximum de territoires, afin d'assurer un maillage territorial d'initiatives pour lutter contre l'isolement des âgés.

Le 8 octobre prochain, à l'occasion de la journée européenne de la dépression, Michèle Delaunay dévoilera un ensemble cohérent d'actions prioritaires, sur la base des travaux du CNBD et de l'Anesm.

Près de 3 000 personnes de plus de 65 ans se suicident tous les ans en France, sur un total de près de 10.000 suicides tous âges

confondus. Les plus de 65 ans représentent donc **près d'un tiers des suicides enregistrés** en France, selon les derniers chiffres publiés (CépiDc, INSERM 2010).

Rappelons que la population des plus de 65 ans représente environ 20 % de la population

française. **Il y a donc une surreprésentation des âgés dans les suicides en France**. Les plus de 85 ans seraient 4 fois plus à se suicider que la moyenne de la population en général.

La plupart utilisent des moyens radicaux pour mettre fin à leurs jours (pendaisons, défenestrations, armes à feu, …). Ainsi, à 65 ans, le taux de mortalité suite à une tentative de suicide atteint pratiquement un pour un chez

les hommes, et il est de trois tentatives pour un suicide chez les femmes de 65 ans (à 20 ans, la proportion est de 22 tentatives pour un suicide masculin, et de 160 tentatives pour un suicide féminin).

90 % des tentatives de

suicide chez les âgés sont reliées à un état dépressif. Dans 60 % à 70% des cas, les symptômes dépressifs présentés par les personnes âgées seraient négligés, méconnus ou mal traités.